



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CORSE

SOMMAIRE

Toutes espèces

Pêcher

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B
Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-CORSE

Structures partenaires : CA
2B, CANICO, FREDON,
exploitants observateurs

Directeur de publication :
Jean François SAMMARCELLI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B,



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office Français
de la Biodiversité, par les
crédits issus de la redevance
pour pollutions diffuses
attribués au financement du
plan ECOPHYTO.

A retenir

Pêcher

Cloque : période à risque en cours

Abricotier, Pêcher, Prunier

Enroulement chlorotique de l'Abricotier : Surveiller les débourrements foliaires très précoces et éliminer les arbres contaminés

TOUS FRUITS A NOYAU

• Enroulement Chlorotique de l'Abricotier (ECA)

Observation : les symptômes de feuillaison prématurée sur pruniers, abricotiers sont toujours visibles. Les différents secteurs de production sont concernés en ce début de saison.

Evaluation du risque : le risque est élevé dans les vergers ayant des arbres présentant les symptômes. En absence de lutte curative et de risque de propagation rapide, il est nécessaire de supprimer les arbres contaminés en prenant soin d'arracher la souche. Une surveillance des vergers est indispensable en cette période pour déceler les arbres infectés.

La lutte contre cette maladie est obligatoire par arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2019 sur les communes de Borgo, Vescovato, Venzolasca, Sorbo Ocagnano, Castellare di Casinca, San Giuliano, Tallone, Canale di Verde, Linguizzetta, Ghisonaccia, Lugo di Nazza, Aghione, Aléria, Santa Maria Poggio. Elle impose l'arrachage et la destruction des arbres contaminés.

Gestion du risque : Afin de limiter les risques, il est nécessaire de planter du matériel végétal certifié, surveiller les plantations en hiver. La lutte contre l'ECA nécessite une **éradication obligatoire et collective**. Les arbres doivent être arrachés dès observation des symptômes et avant la présence de psylle pour limiter les sources de propagation dans le verger.

Afin de limiter les risques de contamination, la mise en place d'une barrière physique peut être effectuée dès à présent par l'application de produits de biocontrôle.

• Bactériose / Coryneum

Evaluation du risque : Le stade de sensibilité est en cours. Le risque est donc faible à moyen selon l'historique des parcelles et l'avancement végétatif des variétés et espèces. L'évolution des bourgeons est à suivre.



Expression des symptômes ECA sur infectés.

Gestion du risque : Eviter les grosses plaies de taille en période hivernale, éviter les stress hydrique en saison par des irrigations irrégulières ; sur vergers contaminés, éliminer les bois atteints et les brûler.

- **Taille hivernale et prophylaxie**

Les chantiers de taille sont l'occasion d'observations permettant de repérer les foyers de parasites et assainir les parcelles en éliminant :

- Les fruits momifiés et les rameaux contaminés
- Les charpentières et arbres morts abritant des foyers de cochenilles/Pou de San José et scolytes.

Les outils de taille doivent être nettoyés et désinfectés entre chaque arbre sur parcelles contaminés (ECA...)



Attaque de scolytes sur pêcher

PECHER

- **Stade phénologique**

Stade BBCH 51 pour les variétés tardives ; Stade E (BBCH 59) sur les variétés très précoces (Early bomba, Boréal) ; le stade pointe verte n'est pas atteint pour les variétés à débourrement tardif.



Stade D sur Boreal



Stade B

- **Cloque - *Taphrina deformans***

Observation : les conditions climatiques douces de ces derniers jours accélèrent le démarrage végétatif. Les variétés à débourrement intermédiaire ont également atteint le stade pointe verte.

Evaluation du risque : la période de sensibilité se poursuit. Les conditions climatiques actuelles (forte hygrométrie/épisodes pluvieux + températures diurnes douces) sont favorables aux contaminations : le risque est élevé pour les variétés atteignant le stade pointe verte ; l'évolution des bourgeons est à surveiller pour les dernières variétés.

- **Puceron vert**

Observation : les œufs d'hiver vont éclore pour donner les fondatrices ; celles-ci s'installeront sur les premières feuilles pour y engendrer les colonies.

Evaluation du risque : les variétés à débourrement précoces ont atteint le stade de sensibilité (stade C-D). Le risque est faible à élevé selon l'avancement végétatif des variétés.

	Mardi 09 février	Mercredi 10 février	Jeudi 11 février	Vendredi 12 février	Samedi 13 février	Dimanche 14 février.	Lundi 15 février
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Journée ensoleillée	Temps nuageux avec risque d'averses ; Libeccio fort sur la côte occidentale	TEMPS ENSOLEILLE Vent de Sud-Ouest assez fort à fort dans le Cap Corse	TEMPS CHANGEANT Risque d'averses vendredi à la mi-journée jusqu'à samedi matin ; vent d'Est assez fort dans le Cap Corse	NUAGEUX Ciel chargé tendant à se dégager lundi ; températures en dessous des normales de saison		

Pour la période du vendredi 12 au samedi 13 février l'indice confiance de la prévision est de 3 sur 5 ; il est de 2 sur 5 pour la période de dimanche 14 au lundi 15 février.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.